











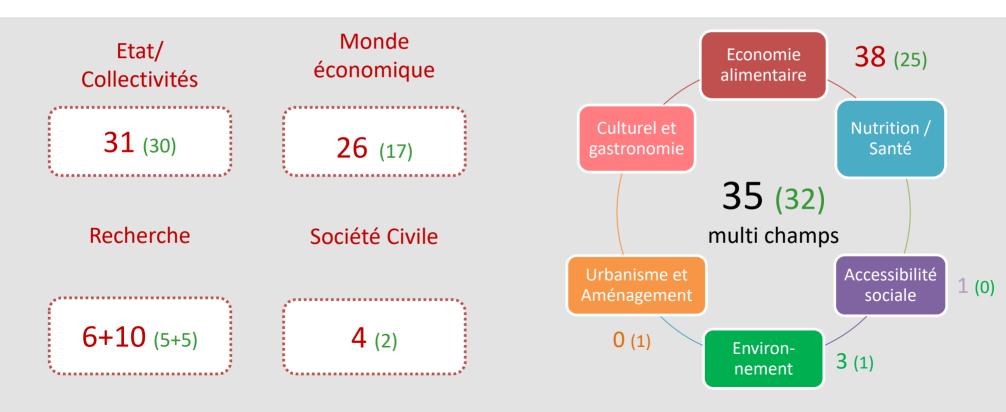
I - Ouverture



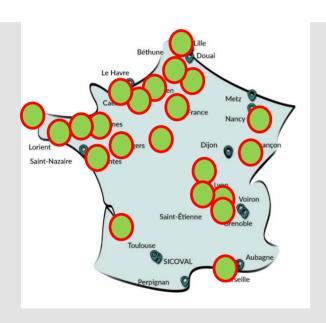
Les intervenants

- 1. Accueil par le représentant des Chambres d'agriculture de France
- 2. Introduction de Françoise Presse, administratrice de Terres en villes
- 3. Présentation de la journée par Serge Bonnefoy, chef de projet Rn PAT
- 4. Présentation du Grand Témoin, Françoise Presse, vice-Présidente du Grand Besançon

Vous êtes 77 (vous étiez 59 à la conférence annuelle du 23 juin 2017)



Vous êtes d'ici



- ✓ 26 membres du RnPAT
- √ 4 territoires témoins

Le grand témoin

Françoise PRESSE,

Vice-Présidente du Grand Besançon

II – Les grands acquis de la saison 1 à plusieurs voix



L'objectif initial et ses mots clés

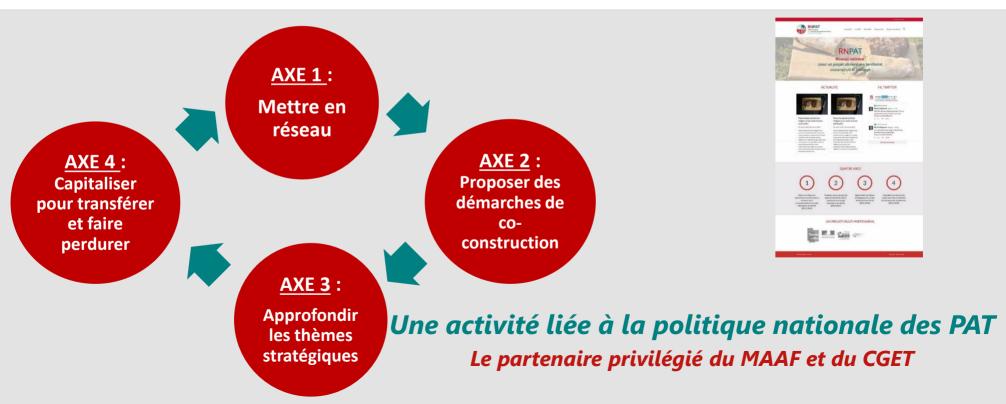
- « Constituer un réseau regroupant les acteurs du système alimentaire territorial représentatifs des différents champs et de la diversité des territoires »
 - ✓ Mise en réseau
 - ✓ Développement PAT
 - ✓ Systémique
 - ✓ Tous acteurs
 - ✓ PAT impliquant significativement la collectivité





Les 4 axes

www.rnpat.fr



Bilan saison 1

A quoi a servi le RnPAT selon ses membres?



Les apports du RnPAT
Mise en réseau
Echanges de pratiques
Analyses
Outils méthodologiques

1^{er} acquis – La mise en réseau ...

Après 5 élargissements, **67** membres en réseau

- > 33 acteurs
 Etat/collectivités
- 21 acteurs économiques
- 4 acteurs de la société civile
- 9 acteurs de la recherche



En attente

6 ème élargissement à l'automne









Monde économique





Recherche

Société Civile

Les membres selon les champs thématiques

Des adhésions à diversifier



- > 28 PAT
- > 7 PAT reconnus
- > 5 territoires témoins



Des membres aux statuts et opinions diverses

Un capital pour la saison 2



- 27 têtes de réseaux/acteurs nationaux versus
 50 acteurs territoriaux
- La diversité des territoires de projet : communautés de commune, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, Pays, PETR, PNR
- La diversité des échelles territoriales : commune, territoire de projet, département, région (RRR), national
- > Des sensibilités différentes

Le réseau des 13 territoires témoins





En fait, c'est plus un réseau « garde fou », un réseau « témoin » qu'un « réseau actif »

Coopérer, prendre de la hauteur, proposer





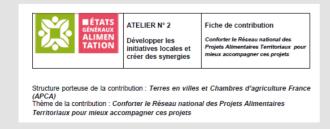








- ✓ Coopérer entre têtes de réseaux et acteurs de territoires
- ✓ Coopérer avec la recherche et les stagiaires
- ✓ Coopérer avec les réseaux ruraux régionaux
- ✓ Proposer, contribuer





Coopérer, prendre de la hauteur, proposer





Date limite de soumission : 31 juillet 2018

2^{ème} acquis - L'échange de pratiques ...

- ✓ La banque des PAT : un début intéressant mais à développer
- ✓ Différents moments d'échanges aux formats variés :
 - √ 2 conférences annuelles
 - √ 2 rendez-vous d'automne
 - ✓ 2 groupes d'échanges de pratiques
 - ✓ Plus de 5 séminaires axe 2 et axe 3
 - ✓ Des ateliers thématiques
 - Et bien sur, interconnaissance et échanges bilatéraux



Ils sont intervenus

- ✓ Une trentaine de membres sur les 67 ont présenté leurs expériences ou ont joué le rôle de discutant lors des différents moments d'échanges du réseau
- ✓ De nombreux intervenants extérieurs ont été conviés à présenter leurs réalisations

- Une très forte demande
- Le + de l'entrée par champ



Focus sur les GEP



- ✓ Une formes d'animation plébiscitée
- ✓ Mais des difficultés pour l'organiser
- > Atteindre un plus grand niveau de confiance : un challenge pour l'avenir



Focus sur les deux derniers séminaires



Organisés à l'APCA



Partage d'expériences

Prise de hauteur

Clés de réussite et points de vigilance



Bilan de ces deux journées

- Journées riches
- Echanges constructifs
 - ✓ Dans le cadre du séminaire : Temps d'intelligence collective
 - ✓ Sur les temps de pause : Emulation, interconnaissance
- Satisfaction générale des participants sur les deux journées

Séminaire « Accessibilité sociale et nutrition santé dans les Projets Alimentaires Territoriaux »

Le 26 avril





Le RnPAT organise le Séminaire

« Accessibilité sociale et nutrition/santé dans les Projets Alimentaires territoriaux »



Le 26 avril 2018 de 9h à 16h30

PROGRAMME

9h · Accueil café

9h30-9h45 : Ouverture et Présentation des objectifs de la journée

Par Thierry FELLMANN (Directeur de la Direction des Economie des Agricultures et des Territoires, APCA)

9h45-10h : Présentation des 1er enseignements observés dans les PAT sur ces thématiques

Par Louise MACE (Co-pilote du RnPAT, APCA)

10h-10h45 : « L'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de qualité et durable : Favoriser la participation de tous (notamment les bénéficiaires et agriculteurs) »

Présentation du projet CasDar Accecible (Réseau CIVAM)

Par Chloé MARIE (Chargée de mission, Réseau CIVAM) et Jean-Claude Balbot (Administrateur, Réseau Civam)

10h45-11h45: Regards croisés : « Insécurité alimentaire sur les territoires : Quels leviers ?»

Participants : Dorothée BRIAUMONT (SOLAAL) / Juliette BOURREAU (UNCCAS)

11h45-12h30 : « L'accès à l'alimentation en milieu rural : Quelles singularités ? »

Par Mathilde FERRAND (Doctorante) et Claire DELFOSSE (Chercheuse, Université de Lyon)

Séminaire « Accessibilité sociale et nutrition santé dans les Projets Alimentaires Territoriaux »

Que retenir de cette journée ?

- L'accessibilité sociale et la nutrition santé sont des **problématiques** qui **ne sont pas abordées** de la même manière selon que **l'on se situe en territoire rural ou en territoire urbain ;**
- L'implication des populations dites « cibles » est un préalable pour assurer la pérennité des projets. Mais, cette implication doit s'appuyer sur des techniques d'animation et de mobilisation non stigmatisantes. La posture à adopter vis-à-vis des bénéficiaires est cruciale
- Les Collectivités qui disposent de compétences relatives à ces problématiques doivent **déjà favoriser la transversalité en interne, entre leurs différents services** afin d'appréhender dès le départ l'alimentation sous toutes ces facettes ;
- Rôle clé des acteurs « ressources » ou « relais » sur ces problématiques : les Agences régionales de santé, les CCAS, les structures d'insertion sociale, d'aide alimentaire et les associations locales pour articuler le PAT avec les initiatives locales et les dispositifs de

Séminaire « L'intégration des opérateurs économiques dans les démarches alimentaires territoriales » Le 6 juin



Le RnPAT organise le Séminaire

« L'intégration des opérateurs économiques dans les démarches alimentaires territoriales »



PROGRAMME

9h : Accueil café

9h45-10h : Ouverture et Présentation des objectifs de la journée

Par Daniel ROGUET (Vice-Président de l'APCA et Co-président de Terres en villes)

10h-10h30 : Cadrage et apports de la recherche

Par Virginie BARITAUX (Enseignante-chercheur à VetAgro Sup Clermont Ferrand)

OUELS LEVIERS POUR IMPLIQUER LES OPERATEURS ECONOMIQUES DANS CES DEMARCHES ALIMENTAIRES?

10h30-12h45 : Retours d'expériences

Un outil de mise en relation des acteurs à l'échelle du territoire : le pôle agroalimentaire isérois

Par Christophe CORBIERE (Chef de projet alimentation et circuits courts, Conseil départemental de l'Isère) et Lilian VARGAS (Coordinateur du Service agriculture, forêt, biodiversité, Grenoble Alpes Métropole)

La restauration collective : première étape dans l'intégration des acteurs économiques dans un PAT?

Par Bernadette LOISEL (Chargée de mission alimentation, CRA Bretagne) et Marcel DENIEUL (1^{ex} VicePrésident de la CRA Bretagne)

55 personnes présentes



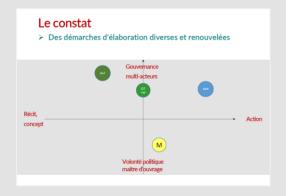
Séminaire « L'intégration des opérateurs économiques dans les démarches alimentaires territoriales »

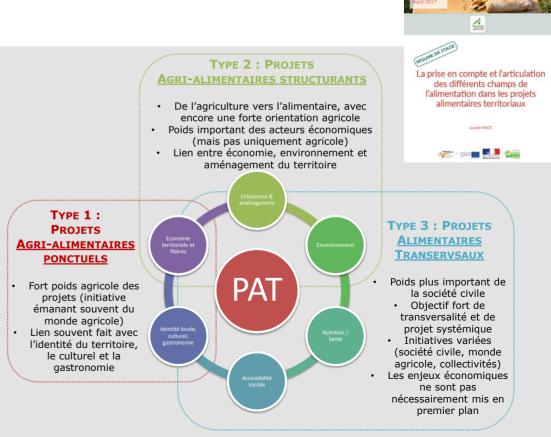
Que retenir de cette journée ?

- Responsabilité des collectivités et acteurs publics à accompagner le changement et la transition vers des systèmes alimentaires territoriaux. Elles doivent jouer un rôle d'impulsion / de facilitateur / d'accompagnement
- L'implication des opérateurs économiques requiert :
 - ✓ Un changement de posture de leur part (accepter de se dévoiler et de faire confiance)
 - ✓ Qu'ils acceptent de collaborer, de construire des partenariats, de repenser son mode de fonctionnement
 - → Etapes d'interconnaissance, de décloisonnement et de partage de valeur indispensables
- La restauration collective, les problématiques logistiques sont de bons leviers pour intégrer les opérateurs économiques : leviers car ces problématiques font le lien entre les acteurs (plusieurs acteurs sont concernés et obligés de se parler, de collaborer)

3^{ème} acquis – Les analyses

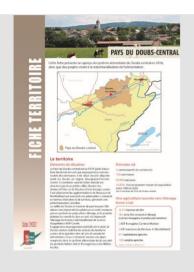
C'est l'analyse des PAT et de leurs démarches d'élaboration qui est plébiscitée





4^{ème} acquis – Les outils méthodologiques

Banque de PAT, fiches territoires, fiches expérience









Le digest et ses neuf fiches points de vigilance



Fiche- Point de vigilance n°3 : Conduire un diagnostic en continu de manière progressive et cohérente

Introduction sur le point de vigilance

La Loi d'avenir de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt, promulguée le 13 octobre 2014 créée la notion de PAT. Elle mentionne dès ce moment l'importance, dans l'élaboration du PAT, du diagnostic partagé. Le diagnostic est, de ce fait, repris dans les critères de reconnaissance du PAT, dans les critères portant sur les enjeux et le caractère opérationnel du projet (1er critère de la 2^{nde} catégorie, après ceux portant sur la gouvernance du projet -4 premiers critères).



Fiche - Point de vigilance n°5

Articuler récit, qualité territoriale et actions pilotes

La mobilitation de l'économie territoriale et de la notion de qualité territoriale attachée à la valorisation des ressources existantes ou à révêler, a le grand mérite de proposer une stratégie de différenciation territoriale qui rompt avec la simple recherche d'avantages comparatifs.

Cela permet d'adapter le PAT aux spécificités du territoire en conduisant les partenaires à définir cette qualité territoriale. On évitera ainsi de retenir des objectifs passe-partout, ce qui est bien souvent la règle des dispositifs territoriaux comme les ScoT ou les Agenda 21.

L'articulation des dynamiques







A venir – Planification alimentaire





- ✓ Un thème encore émergent
- ✓ Un partenariat avec les agences d'urbanisme
- ✓ Un dossier en deux parties :
 - > Etat de l'art en France
 - Les fiches expériences : planification, urbanisme opérationnel paysagisme





L'ingénierie financière des PAT









L'ingénierie financière des PAT





La parole à Philippe Jamot, Cap Rural

Peut mieux faire





Les limites du RnPAT

Manque d'outils concrets

Pas assez présent en territoires (3)

Manque d'outils concrets ... oui mais en partie corrigé depuis

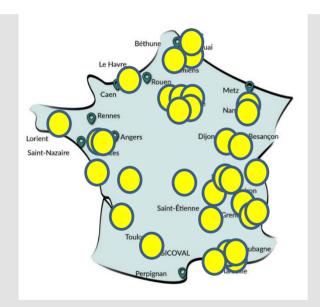


 ✓ A développer les fiches PAT et les fiches action



Pas assez présent dans les territoires

Quand même, un assez grand nombre d'interventions mais ponctuelles





Pas assez présent dans les territoires

Coopérer avec RR PACA et Cap Rural, exemple pour la saison 2





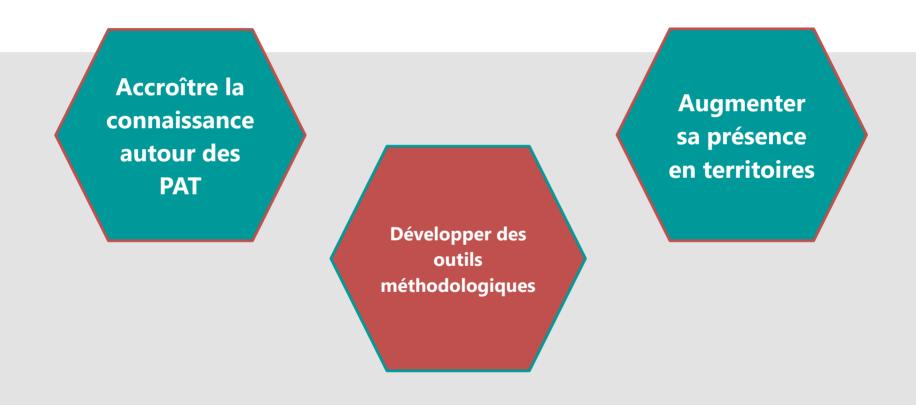




III – Perspectives en saison 2



Les attentes des membres et partenaires



L'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional : 3 scénarios selon les enquêtés

1. Le RnPAT : un centre de ressources





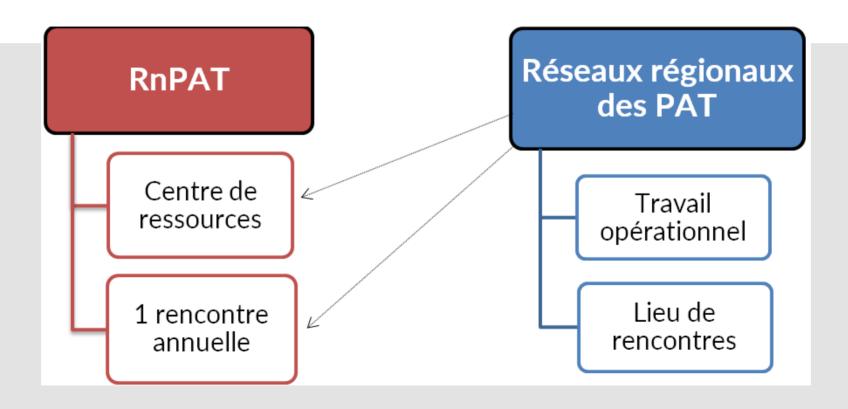


3. Le RnPAT : un centre de ressources et d'expérimentation



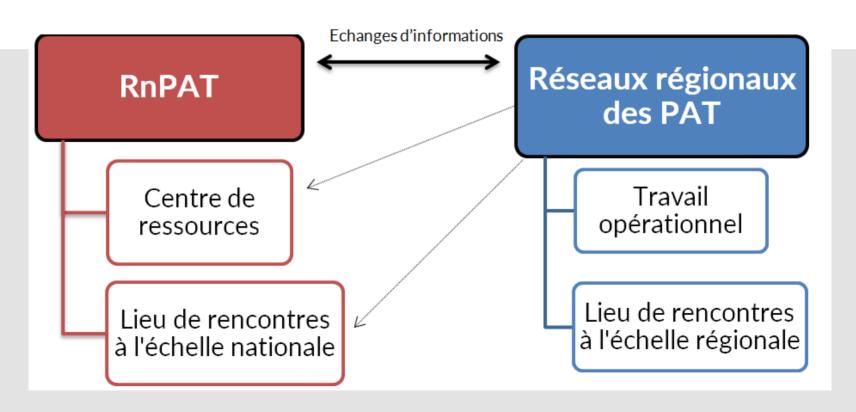
Scénario 1

Le RnPAT : un centre de ressources



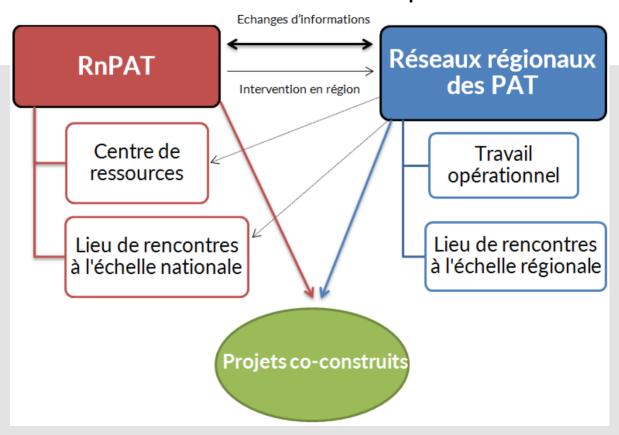
Scénario 2:

Le RnPAT : un centre de rencontres



Scénario 3:

Le RnPAT : un centre de ressources et d'expérimentation



La saison 2

Le choix du scénario 3

RnPAT Saison 2 a pour objectif de généraliser la co-construction, la mise en œuvre partagée et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux et de leur dispositif en élargissant la mise en réseau des parties prenantes.



Les objectifs stratégiques

1^{er} objectif: Consolider la co-construction à tous les niveaux et entre niveaux

2ème objectif : Rééquilibrer la dynamique PAT au profit des territoires ruraux

3^{ème} objectif : Contribuer à la cohérence des politiques

- En développant la coopération entre territoires ruraux et urbains,
- En améliorant la complémentarité des actions publiques en faveur de l'alimentation et du développement rural aux différentes échelles géopolitiques

Les cinq axes

- Axe 1 Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux pour élargir le cercle des parties prenantes et consolider le réseau
- Axe 2 Capitaliser et contribuer à l'évaluation du dispositif PAT
- Axe 3 Accompagner les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PAT
- Axe 4 Innover dans les champs stratégiques des PAT
- Axe 5 Contribuer à la cohérence de la politique alimentaire aux différentes échelles et entre territoires

Axe 1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux pour élargir le cercle des parties prenantes et consolider le réseau

- A1.1 Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux
 - A1.11 Etudier, coproduire et diffuser des plaidoyers et argumentaires
 - A1.12 Participer au débat public sur l'alimentation par la controverse

A1.2 – Consolider le réseau

- A1.21 Piloter le réseau en élargissant sa base
- A1.22 Développer la communication RnPAT
- A1.23 Organiser le Forum final de la saison 2
- A1.24 Evaluer la saison 2
- A1.25 Diffuser les résultats de la saison 2

Axe 2 – Capitaliser et contribuer à l'évaluation du dispositif PAT

- A2.1 Observer et caractériser les PAT
- A2.2 Mieux organiser la banque des PAT et de leurs actions
- A2.3 Contribuer à l'évaluation du dispositif
 - A2.31 Evaluer le dispositif
 - A2.32 Produire l'analyse et la synthèse
 - A2.33 Préconiser des évolutions du dispositif et des conseils pour enrichir le cadre évaluatif d'un PAT (cf. axe 3)

Axe 3 - Accompagner les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PAT

- A3.1 Mieux identifier les besoins par public prioritaire
- A3.2 Mieux outiller les acteurs en complétant la boîte à outils PAT
 - A3.21 Mettre à jour l'état des lieux des outils et leur analyse partagée
 - A3.22 Mettre à disposition ces outils et définir leurs conditions d'appropriation par les acteurs
 - A3.23 Coproduire ou aider à produire de nouveaux outils d'accompagnement
 - A3.24 Conduire un focus sur la gouvernance et la contractualisation
- A3.3 Former les acteurs
 - A3.31 Construire des programmes de formation
 - A3.32 Expérimenter et proposer des formats innovants de formation
- A3.4 Expérimenter une coopération renforcée entre RnPAT et les réseaux régionaux (réseaux ruraux régionaux, réseaux spécifiques PAT...)
 - A3.41 Valoriser et diffuser les initiatives et acquis des réseaux ruraux régionaux en matière de PAT
 - A3.42 Accompagner les animateurs de réseau
 - A3.43 Mettre à disposition des acteurs locaux en région les ressources du RN PAT

Axe 4 – Innover dans les champs stratégiques des PAT

- A4.1 Repérer et valoriser les innovations dans les 6 champs stratégiques du PAT
- A4.2 Co-construire "Pat Lab", laboratoire prospectif des PAT
 - A4.21 Prospective sur le modèle économique des PAT
- A4.22 Prospective sur le rôle des PAT dans la justice alimentaire
- A4.23 Prospective sur le rôle des PAT dans la planification alimentaire

Axe 5 – Contribuer à la cohérence de la politique alimentaire aux différentes échelles et entre territoires

- A5.1 Favoriser la cohérence des politiques entre l'échelle nationale, régionale et locale
- A5.2 Développer la coopération entre territoires ruraux et urbains
- A5.3 Contribuer à la dimension européenne de la politique alimentaire et de développement rural
 - A5.31- Mieux articuler PAT et Leader
 - A5.32 Organiser un atelier Ipes food
- A5.4 Développer la reconnaissance des gouvernements locaux dans la politique alimentaire mondiale grâce à la coopération décentralisée

Améliorer le fonctionnement du réseau



L'avis de Dominique Bernier de Cap Rural





IV - L'élection



La gouvernance



CONFERENCE DES MEMBRES DU RnPAT

Regroupe l'ensemble des membres adhérents Elit les 10 membres non permanents de l'équipe de coordination

Comité de pilotage

Partenaires fondateurs et financeurs Animation du réseau :

2 copilotes + Equipe de coordination (20 membres max)

> Elections de 10 membres de l'équipe de coordination

L'équipe de coordination 2017 - 2018

Membres permanents de l'équipe de coordination :



















Candidats élus lors de la 1ère Conférence annuelle













Celui qui sort, Ceux sui souhaitent être renouvelés, Ceux qui postulent

Il sort



Ils souhaitent être renouvelés

















V – Conclusion



Les intervenants

- 1. Anne Kristen LUCBERT, chargée de mission MCDR du Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation (DGPE)
- 2. Regards de Françoise Presse, grand témoin

